



LE DÉPARTEMENT

DIRECTION DE L'AUTONOMIE

DEMANDE D'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE EN ÉTABLISSEMENT

NOM : **PRÉNOM :**

COMMUNE : (avant entrée en établissement)

La demande est sollicitée pour : Monsieur Madame Le couple

Je soussigné(e) le demandeur :

ou le représentant agissant en qualité de :

déclare avoir joint à cette demande les pièces obligatoires ci-dessous :

Une photocopie du justificatif d'identité du demandeur et du conjoint le cas échéant (carte nationale d'identité, passeport ou livret de famille) ou pour les ressortissants hors union européenne, le titre de séjour **EN COURS DE VALIDITÉ**.

La photocopie recto-verso de mon avis d'imposition ou de non imposition à l'impôt sur le revenu, et, le cas échéant, de mon conjoint, mon concubin ou de la personne avec laquelle j'ai conclu un pacte civil de solidarité (PACS).

La photocopie intégrale des derniers relevés des taxes foncières sur mes propriétés bâties et sur mes propriétés non-bâties, et, le cas échéant, ceux de mon conjoint, de mon concubin ou de la personne avec laquelle j'ai conclu un pacte civil de solidarité (PACS).

Le cas échéant, un relevé personnel d'identité bancaire ou postal (original obligatoire) au nom du demandeur. (cf page 3 : renseignements concernant le versement de l'APA).

M'engage à signaler toute modification dans ma situation

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Atteste avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 22 de la loi n°68690 du 31 juillet 1968 en cas de fausses déclarations. Toute fraude ou fausse déclaration entraîne des poursuites judiciaires, l'application des peines prévues par l'article 405 du code pénal et le recouvrement des prestations indûment perçues.

Fait à le

Signature :

**Ce dossier est à déposer impérativement
au CCAS du lieu de domicile du demandeur**

N° dossier :

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Préciser s'il s'agit :

d'un établissement varois

d'un établissement hors Var

Préciser la date d'entrée :

Nom de l'établissement :

Adresse : n° **rue**

Code postal **Ville**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOYER DU DEMANDEUR

	LE DEMANDEUR	LE CONJOINT, CONCUBIN, OU PACS
NOM DE NAISSANCE		
NOM MARITAL		
PRÉNOMS		
DATE ET LIEU DE NAISSANCE		
N° DE SÉCURITÉ SOCIALE		
SITUATION DE FAMILLE <i>marié(e), célibataire, veuf(ve), divorcé(e), concubin(e), pacsé(e). En cas de changement récent, préciser la date.</i>		
EN ACTIVITÉ OU SI RETRAITÉ : <i>préciser la caisse de retraite principale</i>		

Adresse de votre domicile avant l'entrée en établissement (avec dates d'arrivée et de départ) :

.....

Préciser le lieu actuel du conjoint s'il est différent de celui du demandeur :

.....

• Coordonnées de la personne référente à contacter en cas d'urgence (enfant, parent, autre...)
adresse et numéro de téléphone et adresse mél.

.....

.....

.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE VERSEMENT DE L'APA

Pour les établissements du Var.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie est versée directement à l'établissement sous forme de dotation globale.

Pour les établissements hors Var.

Pour les personnes accueillies dans des établissements hors Var, L'APA est versée directement au bénéficiaire (ou à son représentant). Elle peut, après accord du bénéficiaire, être versée directement à l'établissement.

Versement : Au demandeur (joindre 1 RIB) À l'établissement

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES REVENUS ET LE PATRIMOINE DU DEMANDEUR ET DE SON CONJOINT

DÉCLARATION DES RESSOURCES NE FIGURANT PAS SUR L'AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION SUR LE REVENU :
Revenus soumis aux prélèvements libératoires en application de l'article 125 A du code général des impôts. Si néant le préciser.

DEMANDEUR	CONJOINT, CONCUBIN, PACS
.....
.....
.....

BIENS IMMOBILIERS :

Nature, adresse, et valeur locative apparaissant dans le dernier relevé de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. Si néant le préciser.

DEMANDEUR	CONJOINT, CONCUBIN, PACS
.....
.....
.....

BIENS MOBILIERS ET CAPITAUX NON PLACÉS (dont assurance vie) :

Ne pas déclarer les capitaux placés, y compris ceux exonérés d'impôts (livret A, livret de développement durable, plan d'épargne logement, plan d'épargne en actions), qui ne constituent pas du patrimoine dormant. En revanche, la valeur des contrats d'assurance-vie, qui relèvent du patrimoine dormant, doit être déclarée. Si néant le préciser.

DEMANDEUR	CONJOINT, CONCUBIN, PACS
.....
.....
.....

